

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 septembre 2021

Compte-rendu de réunion

Présents :

Mr le Maire Moïse CARON
Charlène MOUSSET
Laurent BESNARD
Laurent CHABRILLAT

Yannick CAILLET 1^{er} adjoint
Patrick WALLET 3nd adjoint
Hervé LAUREAU
Aurore PREAUD

Daphné PERROT 2nd adjoint
Jocelyne COUSSEAU
Gilles BONIN

APPEL NOMINATIF DES PARTICIPANTS

Mr le Maire procède à l'appel de chaque membre participant au conseil municipal et fait passer la feuille de présence pour signature.

Absents :

Isabelle FRETZ, pouvoir donné à Daphné PERROT
Kelly CHEVALLIER, pouvoir donné à Daphné PERROT
Estelle LANCELOT, pouvoir donné à Jocelyne COUSSEAU
Alexandre PHILISPART, absent non excusé

Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 19h15. Elle a été levée à 22h20.

Secrétaires de séance : Aurore PREAUD / Charlène MOUSSET

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

I. POINT FINANCES

II. DÉLIBÉRATIONS

1. Vote de DM (opérations comptables) (suite comfi) (CMt)
2. Vote du loyer pour ancienne mairie (YCT)
3. Vote de l'adhésion assurance CDG27 (MCN)
4. Vote de la convention CAUE27 (pour étude centre bourg) (MCN/YCT/DPT)
5. Vote de la création d'un poste employée école agent de maîtrise (MCN)
6. Vote du renouvellement contrat CDD Jérémy Chesneau (employé aux espaces verts) (PWT)
7. Vote de prise en charge permis E employé (PWT/MCN)
8. Vote de convention SIVOS et Rouvray (Enfants scolarisés d'autres communes) (YCT)
9. Vote des conventions du SIEGE (travaux électriques) (PWT/LBd)
10. Vote de la pose de coussins berlinois à Cocherel (PWT)
11. Vote du classement dans le SdV du chemin de la Vallée Bance (40 ml) (PWT/LBd)
12. Vote du prêt à titre gracieux de la SDF aux employés(e)une fois/mandature (tous)

III. POINT SUR COMMISSIONS (Par les VP)

Point employés (e) (MCN)

Point travaux sur la commune (PWT)

Point commission Voirie (PWT/LBd)

Point école (YCT)

IV. QUESTIONS DIVERSES

APPROBATION DU PRÉCÉDENT CR DU CONSEIL MUNICIPAL

L'assemblée n'ayant pas de remarques ni de questions, Mr le Maire propose de voter pour le CR du 29 juin 2021.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 14
------------	----------------	-----------

Ce CR est donc validé à l'unanimité.

I. POINT FINANCES

1. Tableau des dépenses à fin août 2021

SITUATION DES COMPTES AU 31/08/2021

Récapitulatif

FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé	% Réalisation du Budget	Écart réalisé - budget
Recettes	1 054 962	740 977	70%	- 313 985
Dépenses	1 054 962	568 382	54%	- 486 580
Résultat	-	172 595	EXCÉDENT	172 595

INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé	% du Budget	Écart réalisé - budget
Recettes	479 769	14 462	3%	- 465 307
Dépenses	479 769	310 688	65%	- 169 081
Résultat	-	- 296 226	DÉFICIT	- 296 226

Résultat total	-	- 123 631	DÉFICIT	- 123 631
----------------	---	-----------	---------	-----------

2. Prévisions à fin 12/2021

La prévision des dépenses à fin 12/2021 fait apparaître une estimation de pourcentage de réalisation à hauteur de 80 % du budget, ce qui est tout à fait satisfaisant.

II. DÉLIBÉRATIONS

1. Vote de DM (décisions modificatives) (suite comfi) (CMT)

Nous devons modifier la répartition du budget entre les différents chapitres, afin que certains chapitres ne soient pas déficitaires.

Nous proposons de voter les affectations suivantes :

- Venant du chapitre 2128 vers le 21318 pour 5.107 €
- Venant du chapitre 2128 vers le 2152 pour 13.000 € (voierie)
- Venant du chapitre 2128 vers le 21834 pour 7.200 € (écrans pour l'école)

L'assemblée n'ayant pas de remarques ni de questions, Mr le Maire propose de voter :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 14
------------	----------------	-----------

2. Vote du loyer pour ancienne mairie. (YCT)

1500 €/mois avaient été voté avec la gratuité la première année.

Loyer à revoir à la baisse entre 1200 et 1300 €/mois (demande faite par un potentiel preneur pour 800 € pendant 24 mois)

2 projets en cours

Report du vote au prochain conseil

3. Vote de l'adhésion assurance CDG27 (MCN)

En analyse, on a reçu une demande de subvention mais cela nous coûterait plus cher que ce que nous payons déjà. Nous devons refaire l'analyse avec les nouveaux taux que nous venons de recevoir.

Report du vote au prochain conseil

4. Vote de la convention CAUE27 (pour étude centre bourg) (MCN/YCT/DPT)

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Eure basée à Évreux, rémunérée par le département via une quote part de la taxe d'aménagement sur les permis de construire.

9 personnes interviennent en amont des projets pour étudier leur faisabilité.

Si intervention de leur part < 4 jours = aucun coût. Si l'intervention > 4 jours = 300 € par jour au-delà des 4 jours.

Conseils déjà donnés sur les communes de Jouy-sur-Eure et Croisy-sur-Eure.

Propose de nous accompagner pour le centre-bourg et le projet paramédical. Avec une convention sur 1 an avec l'État et le département pour un **montant forfaitaire total de 5.700 € (dont 50% payable sur 2021 et 50 % sur 2022)**. La personne qui nous accompagnerait habite à Giverny, ce qui lui permettra de passer sur Houlbec-Cocherel en rentrant le soir sur Evreux

L'assemblée n'ayant pas de remarques ni de questions, Mr le Maire propose de voter :

Contre :	0	Abstention :	0	Pour :	14
----------	---	--------------	---	--------	----

5. Vote de la création d'un poste employée école agent de maîtrise (MCN)

Cooptation de Valérie, ancienne employée de 25 ans de service en école en région Parisienne, venant habiter à Ménéville.

En prévision du remplacement de Marianne partant en retraite en avril 2022. Elle a un poste de maîtrise que nous devons créer. Le CPF (compte professionnel de formation) sera à payer à Valérie par la commune car c'est à la commune qui reçoit de payer après conversion des heures en Euros

L'assemblée n'ayant pas de remarques ni de questions, Mr le Maire propose de voter :

Contre :	0	Abstention :	0	Pour :	14
----------	---	--------------	---	--------	----

6. Vote du renouvellement contrat CDD Jérémie Chesneau (employé aux espaces verts) (PWT)

Cet employé nous donnant entière satisfaction, nous souhaitons renouveler son contrat, qui se termine en octobre, pour 1 an à 30 heures.

La part de prise en charge baisse par l'État. Le but est ensuite de le passer en CDI en fin de CDD afin de prévoir le remplacement de France Destiné qui devrait partir en retraite en début 2023.

L'assemblée n'ayant pas de remarques ni de questions, Mr le Maire propose de voter :

Contre :	0	Abstention :	0	Pour :	14
----------	---	--------------	---	--------	----

7. Vote de prise en charge permis E employé (PWT/MCN)

Pour l'employé Jérémy Chesneau : le coût est de **835 €** pour le permis B E, sachant que lorsque nous devons faire appel à un transporteur, lors de locations de matériels (mini pelle, broyeur etc...) le coût de transfert est de 200 € à chaque déplacement. De plus, cela le rendra « autonome » quand il lui faudra aller tondre à cocherel sans avoir besoin d'une 2nd personne pour emmener le camion.

L'assemblée n'ayant pas de remarques ni de questions, Mr le Maire propose de voter :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 14
------------	----------------	-----------

8. Vote de convention SIVOS et Rouvray (Enfants scolarisés d'autres communes) (YCT)

Convention SIVOS :

- 1 enfant de la commune de Mercey :

Frais de scolarité : 1.327,96 € sur 1 an (part que le SIVOS paye à la commune d'Houlbec-Cocherel)

Cantine : 4 repas par semaine 845,56 € de frais de repas (partie communale)

- 1 enfant de la commune de Saint-Vincent des Bois :

Frais de scolarité : 1.327,96 € sur 1 an

Cantine : 4 repas par semaine 845,56 € de frais de repas

- 2 enfants de la commune de la Heunière :

Frais de scolarité : 2.665,91 € sur 1 an

Cantine : 4 repas par semaine 1.691,12 € de frais de repas

L'assemblée n'ayant pas de remarques ni de questions, Mr le Maire propose de voter :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 14
------------	----------------	-----------

Convention avec Rouvray : *Retirée car déjà délibérée dans un précédent conseil*

9. Vote des conventions du SIEGE (travaux électriques) (PWT/LBd)

Cette délibération a déjà été prise lors d'un précédent conseil.

10. Vote de la pose de coussins berlinois à Cocherel (PWT)

Suite au renouvellement de la chaussée l'année dernière, il y avait des coussins lyonnais sur la chaussée que nous avons enlevés car ils ne sont plus autorisés pour des raisons de sécurité.

Nous devons en remettre : soit bloc de béton, soit en enrobé, qui est le moins onéreux.

Nous avons retenu : **Entreprise TPN de Pacy-sur-Eure : 10.735 € H.T. pour 3 coussins berlinois soit 12.882 € T.T.C.**

Nous allons faire une demande de subvention au département « subvention des amendes de police » à hauteur de 50 % du prix total.

Plans refaits par Hervé Laureau.

L'assemblée n'ayant pas de remarques ni de questions, Mr le Maire propose de voter :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 14
------------	----------------	-----------

Gilles demande la parole suite à l'accident dans la rue des écoles : un enfant roulait en sens interdit à vélo et a percuté une voiture. Que faire pour éviter que cet accident se reproduise ? Proposition de sensibiliser les vélos à respecter le code de la route.

11. Vote du classement dans le Syndicat de Voirie du chemin de la Vallée Bance (PWT/LBd)

Il s'agit d'un chemin de 45 mètres sur 4 mètres de large allant à la propriété d'un particulier.
Demande de l'habitante, dont le mari est handicapé, de pouvoir avoir un chemin carrossable.
Proposition faite d'intégrer ce chemin dans le Syndicat de Voirie pour en assurer l'entretien.

L'assemblée n'ayant pas de remarques ni de questions, Mr le Maire propose de voter :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 14
-------------------	-----------------------	------------------

12. Vote du prêt à titre gracieux de la SDF aux employés(e) une fois/mandature (tous)

Demande faite, lors d'une réunion avec les employés (e), d'avoir le même droit que les adjoints et conseillers, à savoir, de pouvoir bénéficier à titre gracieux de la salle des fêtes, une fois par mandature.

L'assemblée n'ayant pas de remarques ni de questions, Mr le Maire propose de voter :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 14
-------------------	-----------------------	------------------

III. POINTS SUR LES COMMISSIONS (par Mr le Maire et les ADJ/VP)

Point employés (e) (MCN)

Gestion du personnel : recrutement de Valérie, tout se passe très bien. La rentrée s'est très bien passée.
Arrêt longue maladie jusqu'à 12/2021 pour une employée, remplacée par une intérimaire.

Arrêts de travail : 3 personnes en arrêt actuellement.

Monsieur Le Maire prend la parole pour faire part de son mécontentement. Suite à un changement de planning, une salariée s'est mise en arrêt maladie. Monsieur le Maire lui a proposé de lui remettre son planning, comme avant, sans aucun changement et la salariée a répondu qu'elle préférerait rester en arrêt !! et Mr le Maire se pose la question : doit-on se plaindre auprès de l'ordre des médecins pour abus d'arrêts de « complaisance ».

Point travaux sur la commune (PWT)

Espaces verts/Fleurissement : Le jury final est passé le 17/09, nous aurons la délibération finale vers fin octobre.

Haies : sensibilisation des particuliers pour la taille des haies

Point commission Voirie (PWT/LBd)

Rue de la Chapelle = le début des enfouissements (côté gauche en sortant d'Houlbec) a démarré fin août et sera terminé en fin d'année

Clos de la Vallée Bance = luminaires installés.

Route de Mercey = les candélabres seront posés sur des nouveaux poteaux car les existants ne peuvent les recevoir.

Route de Gaillon = les travaux sont toujours en cours, le chantier traîne...

Route de Pacy = refus de travaux de ralentisseurs, car les calculs de vitesse ont estimé que cela n'était pas nécessaire

Lot 117 = les poteaux seront évacués tous ensemble avec un grumier

Route de la Fortelle = renforcement du réseau en puissance et enfouissement comme programmé (phase 1 sur 3)

Point école (YCT)

Rentrée 2021 = s'est très bien passée, bonne ambiance

Kermesse organisée le 25/09/2021 par les représentants des parents d'élèves

Achat de 25 barrières d'occasion venant de la Sté du tour de France, permettant de séparer les zones, pour 1.025 €

Point urbanisme (YCT)

Point sur bornes incendie = réunion commission urbanisme **jeudi 30/09 à 18h** pour décider de l'implantation des bornes afin d'optimiser la couverture (200 mètres des habitations) en fonction des priorités selon les demandes en cours.

Déjà 3 bornes existantes de remplacées, du fait de mauvais état, fin août.

Avancement LotT St-Vincent = pas plus d'info pour le moment, ça avance... Rejet de demande d'agrément du département fin juillet sans raison du lot de 10 logT. Nous faisons appel auprès du DepT afin de comprendre et débloquent la situation.

IV. QUESTIONS DIVERSES

Retour sur création du comité des fêtes SUITE AG de L'ASCHC. (JCu)

AG de l'association : démission d'Alain BUISSON – réunion des membres du comité des fêtes = décision prise à l'unanimité de ne pas intégrer les anciennes sections de l'ASCHC.

Communication : formulaire des élus pour la préfecture. (DPT)

Formulaire contact envoyé par le département à remplir et retourner par mail si vous souhaitez adhérer aux informations.

Disponibilité Salle des Fêtes (planning, prix, règlement) (DPT/ + ?)

Quid de la SDF ? Elle est mise à disposition tous les jours et n'est plus à disposition pour la Mairie ou autre...

Monsieur le Maire propose de faire payer une location de la salle pour les associations, sauf si ce sont des habitants de Houlbec qui en profitent ! une révision du règlement et des tarifs est à faire. Daphné est aux manettes.

La ferme des 1000 vaches

Le rapport nous a été remis lors de la réunion de restitution de l'étude, faite par 2 ministères, à la demande et organisée par la préfecture. Lecture des 10 recommandations faite par Yannick avec envoi électroniques du dossier. Un comité de suivi va être constitué avec un membre de la commune par Mme la sous-préfète avant fin septembre...

Site Web

En cours de reconstruction avec le guichet unique.

Agenda

Sera distribué pour 2022 comme chaque année.

Divers

Un habitant a fait un tableau du lavoir d'Houlbec, qui avait remporté un concours à l'époque. Cet habitant va déménager et souhaiterait vendre le tableau à la Mairie, qui sera ensuite repris par l'AVPHC.

Podologue

Elle s'est installée ce week-end dans les locaux.

Ancienne Mairie

2 propositions de restaurant :

Un 1^{er} RDV Mardi soir 28/09 avec 2 habitants de Vernon. Puis un 2nd mercredi matin 29/09 avec architecte et potentiel repreneur qui a envoyé son projet : bilan financier prévisionnel, horaires d'ouvertures, cartes des repas etc...

Ophélie = projet de début d'activité si tout ok pour mars 2022.

RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES

Le prochain conseil municipal devrait avoir lieu en **novembre 2021** (la date sera confirmée sur le site internet de la mairie).

À noter que nous ne mentionnons au CR que ce qui a été dit lors de la séance du conseil municipal. Aussi, des dates peuvent être modifiées après la séance de conseil municipal. Nous vous invitons donc à consulter l'agenda disponible sur le site internet de la mairie (<http://www.houlbec-cocherel.fr/>) ou à contacter la mairie (02 32 36 67 04) si vous avez un doute sur une date.

Divers

Un habitant a fait un tableau du lavoir d'Houlbec, qui avait remporté un concours à l'époque. Cet habitant va déménager et souhaiterait vendre le tableau à la Mairie, qui sera ensuite repris par l'AVPHC.

Podologue

Elle s'est installée ce week-end dans les locaux.

Ancienne Mairie

2 propositions de restaurant :

Un 1^{er} RDV Mardi soir 28/09 avec 2 habitants de Vernon. Puis un 2nd mercredi matin 29/09 avec architecte et potentiel repreneur qui a envoyé son projet : bilan financier prévisionnel, horaires d'ouvertures, cartes des repas etc...

Ophélia = projet de début d'activité si tout ok pour mars 2022.

RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES

Le prochain conseil municipal devrait avoir lieu en **novembre 2021** (la date sera confirmée sur le site internet de la mairie).

À noter que nous ne mentionnons au CR que ce qui a été dit lors de la séance du conseil municipal. Aussi, des dates peuvent être modifiées après la séance de conseil municipal. Nous vous invitons donc à consulter l'agenda disponible sur le site internet de la mairie (<http://www.houlbec-cocherel.fr/>) ou à contacter la mairie (02 32 36 67 04) si vous avez un doute sur une date.